

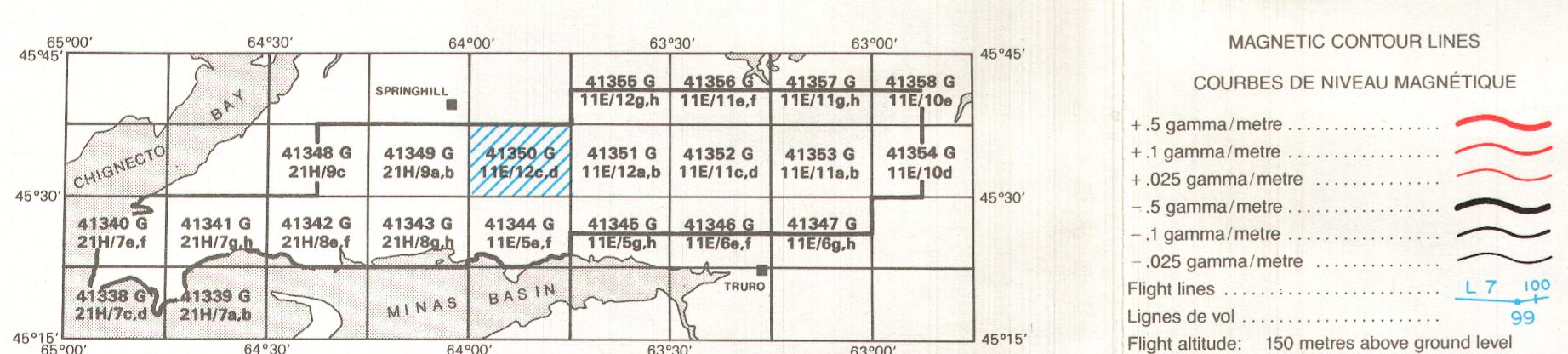
PUBLISHED 1988 PUBLIÉE EN 1988

AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

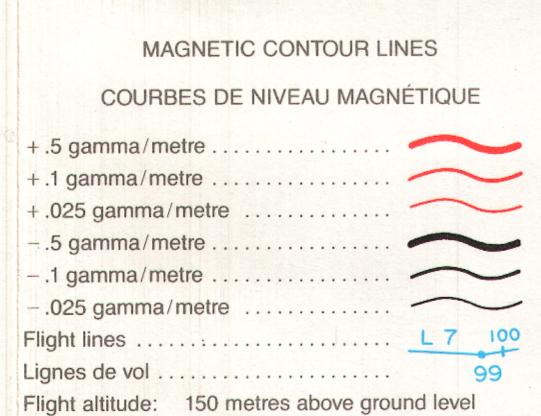
MAP 41350 G CARTE

11E/12c,d

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE



INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION



MAGNETIC CONTOUR LINES
COURSES DE NIVEAU MAGNÉTIQUE

+ 5 gamma/metre

+ 1 gamma/metre

- 1 gamma/metre

- 5 gamma/metre

- 10 gamma/metre

- 25 gamma/metre

Flight lines

L 7 100

99

Flight altitude: 150 metres above ground level

Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol

1 gamma = 10^{-9} tesla in SI units

1 gamma = 10^{-9} tesla en unités SI

SCALE 1:25 000 - ÉCHELLE 1/25 000

Metres 1000 500 0 500 1000 Mètres

Contribution to Canada-Nova Scotia Mineral Development Agreement 1984-1989 as
subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by
Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente auxiliaire Canada-Nouvelle-Écosse sur l'Exploitation minérale
1984-89 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé
par la Commission géologique du Canada.

Cette carte fût compilée d'après les données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 10 octobre, 1986, et le 25 juin, 1987, à l'aide d'un gravimètre hélicoporté comprenant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics, d'une précision de 0.005 gamma, manipulés par ordinateur. Les données furent enregistrées à 30 m sous l'hélicoptère. La hauteur moyenne des magnétomètres était de 150 m au-dessus du sol avec un éspacement de 300 m pour les lignes de vol et de 6 km pour les lignes isomagnétiques. Les positions furent enregistrées à l'aide d'une caméra 16 mm et numérisées par navigation à inertie.

Les valeurs du gradient vertical, qui s'approchent de celle de la première dérivée verticale de la totalité du champ terrestre, ont été obtenues à partir des lectures totales du champ magnétique enregistrées sur les deux magnétomètres, par leur séparation verticale. Toute manipulation des données fut effectuée par ordinateur, incluant le nivellement des lignes de vol et de terrain, et l'ajustement des positions enregistrées au sol sur le procédé cartographique fût 2.5 mm, ce qui représente 62.5 m sur le terrain, et les lignes isomagnétiques furent tracées automatiquement. La base de cette carte provient du recouvrement des données enregistrées au 150 000 publié par le ministère d'Énergie, Mines et des Ressources à Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère d'Énergie, Mines et des Ressources et à la Commission géologique du Canada. Les données du levé utilisées au dressage de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.